



ENTREMONT LE VIEUX

Le conseil municipal vous informe ... n°22 - Juillet 2019

Le mot du maire

Madame, Monsieur, Chers amis,

La boulangerie a ouvert ses portes le 13 juillet. Cette opération souhaitée par des habitants a été réalisée dans les délais permettant une ouverture en période estivale. Si les délais ont pu être respectés, c'est grâce à la mobilisation de tous : les bénévoles (qui ont permis le lancement du chantier par la démolition des locaux existants), l'architecte, les entreprises. Monsieur et Madame RICOUL sont désormais prêts à vous accueillir.

Le bâtiment abritera également un autre espace commercial (librairie/débit de boissons) qui devrait être opérationnel début août.

Enfin, à l'étage supérieur du bâtiment, l'aménagement de bureaux destinés à la location se termine. D'ici la fin de l'année, les locaux devraient être intégralement occupés.

Ces différents aménagements sont de nature à rendre la commune encore plus attractive et de permettre d'assurer le maintien des services publics indispensables pour la vie de la commune, notamment l'école. En effet, nous devons rester très vigilants car la baisse prévue des effectifs pour la prochaine rentrée va rendre très difficile le maintien de la 3^{ème} classe, la décision sera prise à la rentrée, en fonction du nombre définitif d'élèves. Les enfants scolarisés bénéficieront des dernières avancées technologiques avec la mise en place du projet « école numérique » dès le mois de septembre.

Le PLU intercommunal entre dans sa dernière phase. Après l'enquête publique qui s'est déroulée du 20 mai au 28 juin, les commissaires enquêteurs doivent fournir leur rapport pour fin juillet. Il appartiendra alors à la Communauté de Communes d'arrêter définitivement le projet et de l'approuver avant la fin de l'année.

Un suivi du PLU devra être mis en place pour permettre d'éventuelles modifications ou révisions du document.

Je vous souhaite à tous un très bon été.

Le Maire
Jean-Paul CLARET



Sommaire

Le mot du Maire	p.1
La cantine scolaire.....	p.2
La garderie périscolaire.....	p.2
Les coupes de bois.....	p.2
Consultance architecturale.....	p.2
PLUi valant SCoT.....	p.2
Été 2019 au musée.....	p.3
Tournoi de pétanque.....	p.4
Les nuits des Etoiles.....	p.4
Fête des paysans et artisans.....	p.4
Fête Paroissiale.....	p.4
Agenda.....	p.4

TRÈS BON ÉTÉ 2019



Mairie d'Entremont le Vieux
Epernay
73670 Entremont le Vieux

Téléphone : 04 79 65 82 48
Télécopie : 04 79 65 86 67
Messagerie :
mairiedentremontleieux@wanadoo.fr
Site internet :
www.entremont-le-vieux.com

La cantine scolaire

Pas de changement concernant la gestion de la cantine scolaire pour la rentrée 2019-2020. Les repas seront toujours livrés par notre prestataire Trait'Alpes et le personnel encadrant reste identique à l'année précédente.

La réflexion sur le partenariat avec Saint Pierre d'Entremont ou la remise en route de la cantine au sein de la Commune est toujours en cours pour éventuellement une mise en place pour la rentrée 2020-2021.

Les conditions d'inscription, le tarif, le règlement et la charte sont disponibles sur le site de la commune dans la rubrique «Cantine scolaire» de «Jeunesse-Seniors».

La garderie périscolaire

Le bilan de l'année scolaire 2018-2019 est positif pour la gestion de la garderie périscolaire, géré par la Commune depuis septembre 2018. Aucun changement pour ce service que ce soit pour l'organisation, ou pour le personnel.

Les conditions d'inscription, le tarif, le règlement et la charte sont disponibles sur le site de la commune dans la rubrique «Garderie périscolaire» de «Jeunesse-Seniors».

Les coupes de bois dans les forêts des particuliers

Vous êtes acquéreur, ou propriétaire, de parcelles boisées sur la commune de ENTREMONT LE VIEUX, sachez que la municipalité est attentive à la bonne gestion des forêts sur son territoire et n'accepte pas les exploitations forestières mal conduites. Nous tenons à ce que les coupes de jardinage soient préférées à tout autre mode d'exploitation.

Notre territoire, au sein du Parc naturel de Chartreuse, bénéficie de l'appellation d'origine contrôlée (AOC) bois de Chartreuse en reconnaissance à la qualité de ses bois.

En Savoie, toute coupe de plus de 1 ha d'un seul tenant, appartenant à un même propriétaire et enlevant plus de la moitié du volume des arbres de futaie dans une forêt n'ayant pas de garantie de gestion durable, doit faire l'objet d'une autorisation préfectorale préalable conformément au code forestier.

Afin de préserver la desserte forestière, l'arrêté municipal du 19/07/12 dispose que chaque propriétaire effectuant une coupe au-delà de 40 m³ de grumes sur écorce dont les produits empruntent une route forestière communale, doit la déclarer préalablement en mairie. Un état des lieux est alors dressé par l'ONF.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site de la commune dans la rubrique «Forêt» de «Vie pratique» ou en version papier à la mairie.

Consultance architecturale

Afin de favoriser l'émergence de projets de construction qui s'intègrent bien dans le paysage, et préserver ainsi le cadre de vie et l'attrait touristique du Cœur de Chartreuse, la Communauté de Communes a mis en place des consultations architecturales avec des architectes conseils, avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Savoie.

Vous voulez construire, réhabiliter, restructurer un bâtiment existant, ou faire des travaux afin d'économiser de l'énergie ou utiliser une énergie renouvelable ? L'architecte qualifié vous conseille gratuitement dans l'élaboration de votre projet. Les permanences se déroulent soit à la mairie soit sur site.

Il est important de solliciter l'architecte conseiller très en amont des formalités administratives (permis de construire, d'aménager, déclaration préalables...), afin qu'il puisse vous prodiguer les conseils adéquats et, le cas échéant de vous orienter vers d'autres professionnels.

Ce service est gratuit pour les particuliers. Cependant, attention, il s'agit de bénéficier de conseils et non de la réalisation complète d'une prestation d'un cabinet d'architectes.

PLUiH valant SCoT

Le 4 septembre 2014, la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse est devenue compétente en matière d'élaboration de Plan Local d'Urbanisme (PLU) et de document d'urbanisme en tenant lieu.

Ainsi, par délibération en date du 29 juin 2015, le Conseil Communautaire a prescrit l'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal à l'échelle du territoire du Cœur de Chartreuse**.

Ce document à la particularité d'être «trois en un» puisqu'il comporte **un volet habitat** (Plan Local de l'habitat) et aura valeur de **Schéma de Cohérence Territoriale** une fois approuvé. Après 3 années de travail, le projet de PLUi-H valant SCoT de Cœur de Chartreuse a donc été arrêté par le Conseil Communautaire le 24 janvier 2019 puis réarrêté le 09 mai 2019 suite au recueil des avis des personnes publiques associées et de ses communes membres.

C'est l'ensemble du document de PLUi-H valant SCOT, accompagné de ces avis qui ont constitué le dossier porté à l'enquête publique du 20 mai au 28 juin 2019.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public a pu laisser ses observations et propositions sur un registre dématérialisé ou consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête papier tenu à sa disposition dans chaque lieu d'enquête.

Au terme de l'enquête publique la commission aménagement de la 4C examine les remarques qui ont été formulées et les commentaires de la commission d'enquête. Cette commission rendra ensuite son rapport et ses conclusions.

Le projet de PLUi-H tenant lieu de SCoT et le projet de zonage d'assainissement (volet assainissement non collectif), éventuellement modifiés, seront ensuite soumis au conseil communautaire en vue de leur approbation. Les projets de zonage d'eau potable et d'assainissement (volets assainissement collectif et eaux pluviales), éventuellement modifiés, seront soumis à l'approbation des différents conseils municipaux des communes membres de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse.

L'enquête étant close les documents ne sont plus accessibles.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site de la Communauté de communes :

<http://coeurdechartreuse.fr/amenagement-du-territoire/#plui>

Exposition temporaire « Plonk & Replonk »
Du 17 juin 2019 au 31 mai 2020

Le collectif suisse Plonk & Replonk propose des détournements savoureux de photographies et cartes postales anciennes. Avec ces photomontages, ces artistes jouent avec les poncifs et s'amuse de tout avec humour et fantaisie.

Leur univers pour le moins excentrique et absurde est basé sur l'appropriation et la réinterprétation d'images remontant à la première partie du 20^e siècle ou plus loin encore si entente. Conçues et légendées dans une perspective poétique et absurde, elles confèrent une vérité documentaire à des situations et événements des plus invraisemblables.

Plonk & Replonk s'empare également du patrimoine du Musée de l'ours des cavernes pour attribuer à ses collections, objets anciens ou simples reproductions, de nouveaux usages, pour une relecture décalée des collections.

Fondé en 1995 par Hubert Froidevaux, Jacques Froidevaux et Miguel Morales, le collectif Plonk & Replonk nage avec un bonheur primesautier dans l'humour absurde. Parfois, les jours de grande paresse, il se contente d'y faire la planche.

Exposition en accès libre aux heures d'ouverture du musée.

High Sensi B : concert « Swing, Blues, Soul & Rock'n'roll »
Mercredi 24 juillet 2019 à 18h30

High Sensi B est un duo créé sur une sensibilité commune. Un voyage entre Swing, Blues, Soul et Rock'n'roll au cours duquel les musiciens partagent avec le public la musique qui les fait vibrer. Le duo interprète les grands standards qui ont traversé les générations : Otis Redding, Ray Charles, Elvis, The Blues Brothers et bien d'autres ! Entre énergie et sensibilité, ambiance feutrée ou festive. Une guitare, une voix, et les harmonicas pour un instant « old school ».

Tarif unique : 6 €. Gratuit pour les moins de 4 ans. Sur réservation.

Contes de papier et marionnettes : « Les contes de la Boîte » présentés par Nadège Jiguet-Covex / Cie Najico
Mercredi 14 août 2019 à 18h

Mettez la main dans la boîte, et piochez. Entre vos doigts, un minuscule carré de papier plié. Qu'est-ce que c'est... une souris, un chat, une baleine... ? Plus qu'un origami, c'est une histoire. Une histoire mystérieuse, fantastique, drôle ou effrayante, pour les petits ou pour les grands, et Nadège va vous la raconter. A l'aide de personnages de papier, de quelques accessoires ou juste de sa voix, elle vous emmène au pays du soleil levant, là où la nature, le temps et la mort prennent une autre dimension. C'est le hasard qui mène le spectacle.

Tarif unique : 6 €. Gratuit pour les moins de 4 ans. Sur réservation.

Théâtre : « Voyages » par le Chapiteau Théâtre Compagnie
Mercredi 21 août 2019 à 18h

Sur une route déserte, deux voyageuses attendent une voiture qui ne vient pas. Qu'à cela ne tienne, il suffit de vider les valises de tous les objets insolites qu'elles contiennent et la voiture est fabriquée. Le voyage commence dans le sud de la France. Les cigales font vite la place à une traversée sous la mer où l'on croise baleine et méduses. Rien ne les arrête, elles iront jusqu'en Inde danser et rencontrer l'amour, en Chine, en Laponie ou encore sur la lune. Un périple sans paroles où les bruitages et musiques viennent poétiser les aventures rocamboliques et folkloriques de ces personnages clownesques passés maîtres dans l'art du détournement d'objets.

Théâtre sans paroles. Spectacle familial à partir de 3 ans

Tarif unique : 6 €. Gratuit pour les moins de 4 ans. Sur réservation.

Atelier gravure préhistorique
Tous les jeudis à 10h, du 11 juillet au 22 août 2019

Découvrez les trois techniques utilisées dans l'art pariétal : gravure, dessin et peinture, ainsi que les matériaux utilisés et les thèmes abordés. Et réalisez votre œuvre à la mode préhistorique !

Tarif : 5 €. Ouvert à tous à partir de 6 ans. Sur réservation.

Atelier pendentif en stéatite
Tous les vendredis à 10h, du 12 juillet au 23 août 2019

Découvrez cette pierre tendre facile à percer et à graver. Et réalisez un pendentif inspiré de la parure préhistorique !

Tarif : 5 €. Ouvert à tous à partir de 6 ans. Sur réservation.

En juillet et en août, le musée est ouvert tous les jours de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

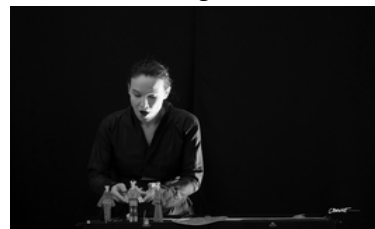
Téléphone : 04.79.26.29.87



Exposition temporaire - Plonk & Replonk



Concert - High Sensi B



Contes de papier et marionnettes
Les Contes de la Boîte.
© Clément Berchet



Théâtre - Voyages. © Elsa Dumoulin

Tournoi de pétanque le dimanche 21 juillet 2019

Amateurs de pétanque, prenez vos agendas et reprenez bien la date du dimanche 21 juillet 2019.

Tournoi de pétanque à Entremont le Vieux, organisé par le ski club d'Entremont le Vieux, sur le terrain de sport au bord du Cozon derrière le camping de l'Ourson
10€ la doublette – inscription dès 10H et début du tournoi à 11H
Sur place buvette et petite restauration.



Les « Nuits des étoiles » le vendredi 2 août et le samedi 3 août 2019 à partir de 21h



A l'occasion de la 29ème édition des "Nuits des étoiles", le **Club Astronomique Paul Gidon** aura le plaisir de vous accueillir au désert d'Entremont-le-Vieux, sur le parking face à l'auberge Notre Dame des Bruyères, le vendredi 2 et le samedi 3 août à partir de 21h00.

Lunettes astronomiques et télescopes, pilotés par des astronomes amateurs, vous permettront de découvrir les merveilles de notre voûte céleste.

44^{ème} fête des paysans et artisans le dimanche 25 août 2019 de 9h à 19h

Le thème cette année: les trois éléments; le verre, la terre et le fer.
Vous retrouverez plus de 70 exposants : des agriculteurs, des artisans, des artistes, des associations locales, des auto-entrepreneurs, des scops, des bénévoles, des entreprises. Ils sont pour la plupart de « Cœur de Chartreuse » et représentent un véritable trésor de compétence et de créativité. Ils vivent de leur production, de leur savoir-faire et défendent des valeurs. L'AADEC souhaite par l'organisation de cette manifestation mettre en valeur leur importance dans le développement économique du territoire.

Des animations : de la musique, la traite des vaches, le lancer de bottes de paille, atelier maquillage, fabrication en laine cardé, jeux en bois, construction de cabanes...

Cette année, vous trouverez encore avec joie la scie mobile mais aussi la fanfare et sur place un sculpteur accompagnera les visiteurs dans la réalisation d'une œuvre en métal de récupération.

Une tombola avec 70 lots fournis par les artisans

Des associations qui vous prépareront des repas et des breuvages d'ici

Des navettes gratuites, profitez-en!



Musée : Journées Européennes du Patrimoine le samedi 21 septembre et le dimanche 22 septembre 2019

Profitez des visites guidées du musée et laissez-vous conter l'aventure des ours des cavernes qui ont hiverné pendant plus de 20 000 ans dans la Balme à Collomb au cœur du massif du Granier.

Départs des visites le samedi : 14h, 15h, 16h et 17h.

Départs des visites le dimanche : 10h30, 11h30, 14h, 15h, 16h et 17h.

Tarif réduit pour tous.

Fête Paroissiale du mercredi 14 août 2019

Le mercredi 14 août 2019 aura lieu la fête Paroissiale d'Entremont le Vieux organisée par l'AEP.

Messe à 18h suivi d'un apéritif

« Entremont le Vieux
Le conseil municipal vous informe... »
est édité par la mairie d'Entremont le Vieux.

Directeur de la
publication :
Jean-Paul CLARET

Responsable de la
publication :
Jacques D'HOOGHE

Comité de rédaction :
Cellule communication

Tirage :
400 exemplaires

AGENDA

Dimanche 21 juillet 2019	Tournoi de pétanque
Mercredi 24 juillet 2019, 18h30	Concert au musée
Vendredi 2 août et samedi 3 août 2019, 21h	Nuits des étoiles
Mercredi 14 août 2019, 18h	Contes au musée
Mercredi 14 août 2019, 18h	Fête Paroissiale
Mercredi 21 août 2019, 18h	Théâtre au musée
Dimanche 25 août 2019, 9h à 19h	Fête des paysans et artisans
Samedi 21 septembre et dimanche 22 septembre 2019	Journées Européennes du Patrimoine